



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

22 MARS 2024

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, je vous prie de trouver un exemplaire du dossier de déclaration déposé par Monsieur Pierre MILLIOT concernant l'opération suivante : « **le projet d'augmenter l'exploitation du forage (parcelle U418) pour un volume annuel maximum de 146 774 m³ sur votre commune** ».

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner le certificat d'affichage joint, dûment renseigné à ddtm-pe@nord.gouv.fr ou à l'adresse indiquée en bas de page.

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Monsieur le Maire
de la Commune de Cuvillers

Réf. :

259/RE

(envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex

Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/

S S 20AM 2505

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

à retourner à : ddtm-pe@nord.gouv.fr

Augmentation de l’exploitation du forage
parcelle U418 pour un volume annuel maximum
de 146774 m³ à Cuvillers
Monsieur MILLIOT Pierre
Dossier Loi sur l’Eau n°24-0100039050

Cachet de la Mairie

Affiché le..... pour une durée d’un
mois.

Signature :

INTERNATIONAL BANKING

AND FINANCIAL INSTITUTIONS

of the International Bank for Reconstruction and Development
and the International Finance Corporation
Washington, D. C.

1975

100

100